



Rapport d'activités 2018

Assemblée générale – 30 mars 2019

Rapport d'activités synthétique du travail mené en **2018** par le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire dans le cadre de l'animation du **GTPI, Groupe de travail Plantes invasives régional**.

En partenariat avec le Conservatoire botanique national du Bassin parisien, le Cen Centre-Val de Loire a poursuivi l'animation du Groupe de travail Plantes invasives et plus notamment :

- organisation d'une réunion d'une journée rassemblant les membres du groupe le 5 décembre ;
- intégration dans le réseau de deux nouvelles structures : l'EcoPôle (devenu au 1^{er} janvier 2019 ARB - Agence régionale de la biodiversité) ainsi que la DRAAF Centre-Val de Loire - Direction régionale de l'alimentation, l'agriculture et la forêt ;
- assistance aux têtes de réseau départementales dans leurs actions, contacts réguliers et appui technique.

Le GTPI a également poursuivi les actions qu'il mène sur les aspects de gestion des plantes invasives dans la continuité et la cohérence du travail engagé jusque-là :

- réponse à une quarantaine de sollicitations pour des conseils de gestion, particulièrement auprès de collectivités, administrations, gestionnaires de milieux naturels, particuliers ;
- information spécifique et conseils de gestion sur la Berce du Caucase : prise de contact avec plusieurs communes dans les départements du Cher (18), de l'Indre (36) et de l'Indre-et-Loire (37) suite à des signalements de l'espèce, échanges avec les services techniques, appui pour la rédaction d'articles, etc ;
- réponse aux sollicitations quant à la gestion des déchets issus de chantiers de gestion des plantes invasives ; sur cette thématique spécifique, et dans la continuité de l'étude sur la valorisation des déchets verts de plantes invasives, un premier état des lieux sur la gestion des terres contaminées par des propagules de plantes invasives a été finalisé en 2018 ;
- signature, dans le cadre du projet de création d'une filière locale de production d'arbres et d'arbustes en région portée par la société Luciole, d'une convention tripartite avec le Conseil départemental d'Indre-et-Loire (propriétaire) et le Cen (gestionnaire) pour la mise à disposition de deux sites ENS (Espaces naturels sensibles) et ce, afin de collecter des graines ;
- organisation et animation d'une journée de formation à la gestion des plantes invasives le 27 septembre à Tours (37), en partenariat avec la Fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques d'Indre-et-Loire et le Syndicat mixte du bassin de la Cisse.

Le Cen Centre-Val de Loire a effectué de nombreux travaux pour déployer ses moyens de communication et de sensibilisation auprès de publics variés :

- présentation du GTPI et de son action : le groupe, son travail et son implication dans le réseau d'acteurs travaillant sur les espèces exotiques envahissantes ont été présentés à divers publics - agents, élus, gestionnaires, grand public, etc - à chaque fois que cela a été possible et par différents moyens : mails synthétiques, rendez-vous téléphoniques, rendez-vous spécifiques, diaporamas, etc...
- promotion de la Charte d'engagement des collectivités contre l'introduction de plantes invasives : cet outil a été présenté à différentes occasions, que ce soit aux collectivités mais aussi aux différents acteurs travaillant sur les espèces exotiques envahissantes dans un souci de mutualisation de l'outil et de partage des connaissances. Ports (37) a signé la Charte le 23 juillet et d'autres collectivités (communes et Communautés de communes) sont en cours de réflexion pour un éventuel engagement en 2019 ;
- organisation et animation d'un chantier d'arrachage de l'ambrosie à feuilles d'Armoise et sensibilisation aux enjeux de lutte face à cette espèce le 23 juin à Montlouis-sur-Loire (37) en partenariat avec la Maison de la Loire d'Indre-et-Loire, la FREDON Centre-Val de Loire et la Société Botanique Ligérienne ;
- diffusion des informations, des actualités et des outils disponibles sur la thématique (réalisés par le GTPI ou ses partenaires) : une lettre d'information diffusée notamment, rédaction d'articles (e.g. Charte présentée dans la revue régionale *Recherches Naturalistes*) mais aussi diffusion d'affiches, guides de poche de reconnaissance, diaporamas, vidéos, etc ;
- participation et appui aux infra et supra réseaux traitant des espèces exotiques envahissantes, notamment :
 - Groupe de travail du bassin Loire-Bretagne : réunions du groupe (15 mai et 29 novembre), journée d'échange technique sur les invasives en milieu urbain (14 juin) et sur la communication vers les collectivités (18 octobre), participation à la rédaction et relecture du *Manuel de gestion des espèces exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne*, etc,
 - Centre de ressource national : intégration en tant que membre au Réseau d'Expertise Scientifique et Technique (REST EEE) en novembre, réponse aux sollicitations, etc,
 - Groupe de travail espèces exotiques envahissantes du Cher (18) : participation et intervention lors de la réunion annuelle (12 décembre), appui technique.